directeur de la voirie sont consignés dans un rapport que présente M. Dupuy-Colombier au nom de la commission de la voirie.

Nous en extrayons l'avis fourni par M. le commissaire enquêteur et les conclusions de la commission.

Avis du commissaire enquêteur

Considérant que l'ouverture des rues projetées répond à un besoin réel dont la réalisation vivement désirée par la population dépendait de l'entente intervenue avec les propriétaires des terrains traversés ;

Considérant qu'il n'a été produit à l'enquête que deux observations réunissant les observations des soussignés d'autre seule personne ;

Que le premier mémoire, visé sous le n° 29, demande que l'ouverture du profil des deux avenues et l'augmentation de la section intérieure de l'un des deux mérite un sérieux examen ;

Considérant, en effet, que l'abaissement du radier de l'aqueduc dans la partie partant du point de jonction des deux nouvelles rues et aboutissant à la rue de la Malesnne assurerait, dans l'avenir, la possibilité de donner aux eux de l'aqueduc de la partie inférieure de la rue de la Malesnne une issue pour la nouvelle rue et de supprimer, par ce moyen, l'écoulement incommodiblement difficile qui s'y fait maintenant à travers les cernins de Madelenne ferme du Bus, propriétés particulières ;

Que cette modification est facilement réalisable et n'entraînerait qu'une faible dépense supplémentaire qui, nous croyons, pourrait être payée sur la somme portée à valoir au devis pour imprévus ;

Considérant que les autres observations du premier mémoire ne paraissent pas fondées, qu'aucune ne trompe sur la direction des eaux pluviales et eaux du Nord de la ville qui s'écoulent en grande partie vers la Lys, sur le ruisseau de Barchem et la Croix-Rompue et non vers les rues nouvelles à ouvrir, ce qui lui fait dire que la construction d'un égoût d'aussi grandes dimensions que le collecteur dont lequel il va se déverser, collecteur qui reçoit les eaux de tout un quartier populeux de la ville ;

Que la section intérieure de l'aqueduc de la rue de la Malesnne qui déversera ses eaux dans celui-ci a construire est de 0 m. 73 et celle de l'aqueduc projeté de 1 m. 00 ;

Que M. Dewyn commet également une erreur en ce qui concerne la cote du radier de l'aqueduc projeté dans la rue allant de la rue Verte à la rue de la Belle Vue. — Que qu'il est facile de faire abaissement, l'extrémité de l'aqueduc vers la rue Verte étant à la cote de 33 m. 31 et celui de la rue Verte à celle de 34 m. 05.

Considérant que le mémoire visé sous le n° 30 ne contient que des vues particulières à l'exécution desquelles l'auteur reconnaît que l'ouverture des rues projetées non seulement ne pourrait nuire, mais pourrait, le cas échéant, venir en aide ;

Est d'avis : que les projets d'ouverture des deux rues, sur le territoire de la ville de Tourcoing, l'une allant de la rue de la Malesnne à celle du Moulin-Pagot, l'autre allant de la rue Verte à la rue de la Belle Vue, comprenant le réglement de leurs alignements, leur nivellement et leur mise en état de viabilité sont d'utilité publique.

Voici maintenant les conclusions de la commission :

Votre commission de la voirie, Messieurs, à l'unanimité des membres présents dans sa réunion adopte l'avis exprimé par M. le Commissaire-Enquêteur ainsi que le rapport de M. le Directeur de la voirie, reconnaissant le bien fondé de la demande de M. le Docteur Dewyn en ce qui concerne l'abaissement du radier de l'aqueduc à la rue de la Malesnne.

Les propositions contenues dans le second rapport, déposé à l'enquête par M. Dewyn, concernant l'ouverture de rues dans des terrains situés au-delà de la rue de la Belle-Vue, l'établissement d'un boulevard de ceinture et la création d'une nouveau cimetière.

Les deux nouvelles rues qui ont fait l'objet de l'enquête ne peuvent en aucune façon, dans leurs dispositions, compromettre l'exécution, si on l'avait, des autres projets entrevus par M. Dewyn. Il résulte, au contraire, de ces observations quelques les bienfaisant et en fournissant même, le cas échéant, le point de départ nécessaire.

En conséquence, votre Commission, Messieurs, a l'honneur de vous proposer de confirmer l'approbation que vous avez déjà donnée, dans vos délibérations des 22 janvier et 12 février 1895, au projet d'ouverture de deux rues entre les rues de la Malesnne, de la Belle-Vue, du Moulin-Pagot et Verte et de décider également qu'en cours d'exécution des travaux, le radier de l'aqueduc de la rue s'ouvrir entre la rue du Moulin-Pagot et la rue de la Malesnne partire d'un point plus bas en contrebas de la clôture de cette dernière rue et non à 2m.00 comme il est prévu dans le projet. La dépense supplémentaire, évaluée par M. le Directeur de la voirie à la somme de 300 francs sera prélevée sur la somme à valoir de 5.000 fr. 00 inscrite au détail estimatif du dit projet.

Les conclusions du rapport qui précède sont adoptées à l'unanimité.

Eglise du Sacré Coeur

M. Théry Rasson au nom des commissions des travaux et voirie dépose un rapport sur le projet de construction de deux travées nouvelles à l'église du Sacré Coeur. Aucune part des dépenses ne devant être mise à charge de la ville. — Le conseil adopte.

M. le maire donne communication d'un engagement du curé du Sacré Coeur en ce qui concerne la construction des trottoirs.

PESAGE PUBLIC

Demande de déplacement de la bascule du Tilleul

Rapport présenté par M. Loridan au nom de la Commission des finances.

Messieurs,

Vous avez renvoyé à la Commission des finances la suite d'examiner la demande de déplacement de la bascule du Tilleul et c'est à la suite de plusieurs réunions et après avoir entendu l'auteur de la lettre de Messieurs les Négociants et Marchands de charbon, du 21 février 1893, que la Commission a décidé d'adopter la demande cette importante question.

En ses lieuxnt sur les multiples réclamations qu'occasionnerait ce déplacement et surtout sur l'promesse de la Compagnie du Nord, qui ne peut tarder longtemps encore à mettre en exécution ses atlas projets concernant la construction d'une gare exclusivement réservée aux voyageurs et le transfert de la gare actuelle des marchandises, votre Commission a reconnu, en outre, que toute dépêche, pour le déplacement provisoire de la dite bascule, ne pourrait, en toute propose, en conséquence, de laisser les choses en l'état.

Le Conseil adopte.

Le conseil s'ajourne au vendredi 17 mai pour la continuation de la session.

***

Erratum. — Dans la prem ère partie de notre compte-rendu nous avons dit que le conseil avait émis un avis favorable à l'adoption de la bourse départementale à l'école des Arts et Métiers de Châlons, en faveur de M. Fourré fils. C'est en faveur du fils de M. Auguste Dereux-Sauvage, employé chez M. Fourré qu'il faut lire.

Une visite aux établissements charitables

Hier matin M. Mangy, directeur des Travaux de la ville de Lille, M. le docteur Barrois, professeur à la Faculté de médecine et un employé de la Mairie de Lille sont descendus à Tourcoing pour visiter les rouages du bureau de Bienfaisance qu'ils ont visité en détail.

Ces messieurs ont ensuite visité les Crèches puis le Conservatoire de musique.

Ils ont été accompagnés dans leurs visites par M. J. Tank, vice-président du bureau de Bienfaisance et Théry Rasson, conseiller municipal membre de la commission des Crèches.

Coups aux agents

Jeudi soir, vers 8 h. 1/2, l'agent de sûreté Six rencontra, rue Fin-de-la-Guerre, deux jeunes gens pris de boissons et qui chantaient à tue-tête.

Ils remirent à l'Inspecteur Desbourdes où l'agent les suivit.

Il reconnut un nommé Balkaman, qui a déjà, à maintes reprises, eu maille à partir avec la justice. L'agent lui demanda des explications, mais Beckman et son camarade l'envoyèrent promener et l'injurièrent, puis à sa sortie ils tombèrent à deux sur l'agent et lui portèrent des coups. De nombreuses personnes assistèrent à la scène sans intervenir.

Les agresseurs se sauvèrent ensuite par le jardin public dont ils escaladèrent la palissade.

Hier matin l'agent Six et son collègue Debuigne se mirent à la recherche des deux individus qu'ils trouvèrent du côté du Chiquet et qui à leur vue se sauvèrent à travers champs chacun dans une direction opposée.

L'agent Debuigne courut derrière Beckman. Ce dernier, le second individu, nommé Goderoy, réussit à se soustraire à la poursuite de l'agent Six qui le perdit de vue.

Une voiture qui s'effondre

Hier, vers 7 h. 1/2 du mat n, la toiture de la première nef du magasin de MM. Tiberghien frères, rue de la Vigne, s'est effondrée par un coup de vent. Une part e des matériaux est tombée à l'intérieur où personne, heureusement, ne se trouvait.

MOUVEAUX

Accident de Voiture

Jeudi vers 4 heures du soir, une dizaine d'enfants jouaient autour d'un tas de sable déposé sur le trottoir de la route au hameau de la Forgette près de la ferme de M. Cornille Modin, lorsque l'un d'eux aminant un autre plus jeune, le projeta sur la route au moment où passait dans sa voiture M. Pat cultivateur à Marcq-en-Barœul.

Ce dernier put arrêter son cheval assez à temps pour ne pas rouler le pauvre petit, qui a eu seulement des contusions aux deux genoux.

Le plus étonnant, c'est que l'auteur de cet accident, Jules Dupuis, jeune garçon de 11 ans est frère de la victime âgée de 7 ans et demi, qu'il a failli faire écraser.

RONCQ

Acte de vandalisme

La police a dressé procès-verbal contre les nommés Albert D..., âgé de 18 ans et Edouard D..., âgé de 18 ans, ouvrier de fabrique, demeurant tous deux à Tourcoing, inculpés de bris de lan ernes à gaz. Etant pris de boisson, ces deux individus ont brisé complètement deux réverbères au Blanc-Four. Leur méfait accompli, ils ont pris la fuite, mais on est parvenu à les découvrir.

L'un d'eux est aussi prévenu de port d'arme prohibé.

— Procès-verbal a aussi été dressé par la police contre les individus de Linselles qui ont participé à la rixe qui s'est produite lundi dernier au Pied-de-Bœuf.

LILLE

Faux bruit de grève

Le bruit courait hier que les ouvriers de la filature Lorthiois, 50, quai de l'Ouest, allaient se mettre en grève, ce qui n'est rien heureusement. Un changement dans le mode de payement a seul motivé cette effervescence passagère.

La filature Lorthiois emploie la n'i une soixantaine d'ouvriers qui jusqu'ici avaient été payés à la journée. On les prévenait il y a quelques jours que dorénavant payés à la pièce à part r du 10 mai.

Dans la soirée de jeudi, quelqu'ontaines d'ouvriers refusèrent de reprendre le travail dans les conditions ci-dessus. Six-huit d'entre eux demandèrent leur compte hier matin. Quelques-unes essayèrent même dans l'après-midi d'exciter un certain nombre de leurs compagnons à les imiter, mais, heureusement, les esprits se sont calmés et le travail reprendra aujourd'hui comme d'ord naire.

Les accidents

M. Georges Hardy, 21 ans, ébéniste, demeurant 31, rue de Marseille, s'est blessé avant-hier après midi assez grièvement chez M. Vancoenebrugge, ébéniste, 63, rue Nationale des-Meuniers. M. Hardy était monté sur un escabeau lorsque, par suite d'un faux mouvement il tomba en avant. Dans la chute, le bras droit resta enfoncé dans un poêle, et il en contrebas de la cheminée de cette dernière rue et non à 2m00 comme il est prévu dans le projet. La dépense supplémentaire, évaluée par M. le Directeur de la voirie à la somme de 300 francs sera prélevée sur la somme à valoir de 5.000 fr. 00 inscrite au détail estimatif du dit projet.

Les conclusions du rapport qui précède sont adoptées à l'unanimité.

Eglise du Sacré Coeur

M. Théry Rasson au nom des commissions des travaux et voirie dépose un rapport sur le projet de construction de deux travées nouvelles à l'église du Sacré Coeur. Aucune part des dépenses ne devant être mise à charge de la ville. — Le conseil adopte.

M. le maire donne communication d'un engagement du curé du Sacré Coeur en ce qui concerne la construction des trottoirs.

PESAGE PUBLIC

Demande de déplacement de la bascule du Tilleul

Rapport présenté par M. Loridan au nom de la Commission des finances.

Messieurs,

Vous avez renvoyé à la Commission des finances la suite d'examiner la demande de déplacement de la bascule du Tilleul et c'est à la suite de plusieurs réunions et après avoir entendu l'auteur de la lettre de Messieurs les Négociants et Marchands de charbon, du 21 février 1893, que la Commission a décidé d'adopter la demande cette importante question.

En ses lieuxnt sur les multiples réclamations qu'occasionnerait ce déplacement et surtout sur l'promesse de la Compagnie du Nord, qui ne peut tarder longtemps encore à mettre en exécution ses atlas projets concernant la construction d'une gare exclusivement réservée aux voyageurs et le transfert de la gare actuelle des marchandises, votre Commission a reconnu, en outre, que toute dépêche, pour le déplacement provisoire de la dite bascule, ne pourrait, en toute propose, en conséquence, de laisser les choses en l'état.

Le Conseil adopte.

Le conseil s'ajourne au vendredi 17 mai pour la continuation de la session.

***

Erratum. — Dans la prem ère partie de notre compte-rendu nous avons dit que le conseil avait émis un avis favorable à l'adoption de la bourse départementale à l'école des Arts et Métiers de Châlons, en faveur de M. Fourré fils. C'est en faveur du fils de M. Auguste Dereux-Sauvage, employé chez M. Fourré qu'il faut lire.

Une visite aux établissements charitables

Hier matin M. Mangy, directeur des Travaux de la ville de Lille, M. le docteur Barrois, professeur à la Faculté de médecine et un employé de la Mairie de Lille sont descendus à Tourcoing pour visiter les rouages du bureau de Bienfaisance qu'ils ont visité en détail.

Ces messieurs ont ensuite visité les Crèches puis le Conservatoire de musique.

Ils ont été accompagnés dans leurs visites par M. J. Tank, vice-président du bureau de Bienfaisance et Théry Rasson, conseiller municipal membre de la commission des Crèches.

Coups aux agents

Jeudi soir, vers 8 h. 1/2, l'agent de sûreté Six rencontra, rue Fin-de-la-Guerre, deux jeunes gens pris de boissons et qui chantaient à tue-tête.

Ils remirent à l'Inspecteur Desbourdes où l'agent les suivit.

Il reconnut un nommé Balkaman, qui a déjà, à maintes reprises, eu maille à partir avec la justice. L'agent lui demanda des explications, mais Beckman et son camarade l'envoyèrent promener et l'injurièrent, puis à sa sortie ils tombèrent à deux sur l'agent et

LE NORD

Violent incendie à Prémesques

Un violent incendie, dû probablement à un vice de construction d'une cheminée du corps de logis, s'est déclaré vendredi après midi, vers deux heures, dans l'importante ferme occupée par M. Delecourt, et située sur le territoire de Prémesques, à proximité de l'établissement agricole de Décachies.

Mme Delecourt qui repassait du linge dans sa cuisine, fut effrayée de voir s'effondrer une partie du plafond et d'énormes flammes jaillir du grenier. Elle aussitôt l'alarme.

De construction ancienne, tout l'immeuble fut en un clin d'œil entouré par les flammes, et les quatre pompes de Pérenchies, puis celle à la Prémesques et de Wez-Macquart, ne parvinrent pas à s'approcher de la marche du fléau.

En moins d'une heure, toute la ferme était réduite en cendres. Les trois chevaux, les vaches ainsi que quelques objets mobiliers ont pu être préservés, grâce au dévouement de courageux sauveteurs.

Les dégâts causés par cet incendie sont importants, mais n'ont pas encore été évalués. Il y a néanmoins assurance.

La gendarmerie d'Armentières s'est rendue sur les lieux du sinistre pour ouvrir une enquête.

AVESNES

Explosion de gaz à Hautmont

CINQ BLESSÉS

Hier vendredi, à cinq heures du matin, une explosion de gaz ancendie jusque dans les villages voisins, s'est produite au haut-fourneau de l'usine de la Sambre, blessant, heureusement sans grande gravité, cinq ouvriers qui, après avoir reçu les soins de MM. Carré et Delannoy, médecins, ont pu rentrer à leur domicile.

Les dégâts, qui paraissent considérables, consistent en rupture de tuyauterie de gaz, tuyauterie, réservoir et détérioration de murs. La secousse produite par l'explosion et ressentie par toute la ville, a fait bri er une grande partie des carreaux des maisons voisines et des matériaux ont été projetés à une grande distance.

Un suicide à Saint-Hilaire

Encore un nouveau suicide à enregistrer dans la région du Nord.

Après avoir festoyé avec les 20 francs que l'un de ses fils lui envoyait en signe de réjouissances de son mariage, Proix Constant, âgé de 51 ans, journalier de fermes chez M. Rousseau Oswald, propriétaire à St-Hilaire lieu dit Bois-Bernier, s'est jeté dans un canal où il a été retrouvé mort, les jambes en l'air.

Décidémentla série noire continue.

Un infanticide à Saint-Aubin

Mort de la mère coupable

M. le Procureur de la République, M. Maironies, juge d'instruction, assistés d'un commissaire-greffier, et accompagnés de M. Gérard, médecin légiste, se sont rendus hier vendredi à 2 heures à St-Aubin, près Avesnes, pour y ouvrir une enquête sur les faits suivants :

Zélie Dubois, 20 ans, journalière, demeurant chez ses parents à Saint-Aubin, leur disait qu'elle était hydrop que, pour expliquer des accidents de grossesse. Jeudi vers 6 heures du soir, profitant de ce que sa mère était absente, elle traînait une paillasse contre une haie située près de sa demeure, lieu dit « Pont-au-Loup » et mettait une petite fille au monde ; après lui avoir *mis* un mouchoir autour du cou, elle *cubliait* l'enfant près de cette haie.

Entendant deux chiens grogner, l'une des cousines de l'accouchée fut voir ce qu'il y avait et arrivait à temps pour leur enlever l'enfant qu'elle commençait à manger.

Dès que M. Dubois père eut connaissances des faits, il alla les raconter à M. le maire de Sa nt-Aubin, qui prévint les autorités ci-dessus.

M. le docteur Mercier, de Dourlers, a, assure-t-on, procédé aux premières constatations.

Zélie Dubois, qui avait le corps à demi-paralysé des suites de cette couche, est morte hier matin vendredi, à la suite de très vives souffrances.

SIMILIOR 2f50
RÉGÉNÉRATEUR des CHEVEUX et du COLORIS
LE SEUL produit végétal inoffensif et efficace
Rendant à ces cheveux leur couleur naturelle
la couleur naturelle. Résultats sûrs et rapides.
Ne tache ni la peau ni le linge. Ne salit pas
les pellicules et arrête la chute des cheveux.
Appréciations de Docteurs, Pharmaciens, Chimistes.
FLACON 2.50; DOUBLE-FLACON 4 fr.
NIGERINE Manufacture instantanée : bleu, violet, brun, noir, châtain, nuances intermédiaires. Ne tache ni peau ni linge. 4 f. 50.
CLÉS TÉLÉGRAPHIQUES COMPLÈTES, PARFUMERIES ET PHARMACIES.
Exposition Universelle 1889 Grand Prix. — Médaille d'Argent. Paris
DÉTAIL A LILLE : V. SALLE, 53, Rue de Paris.
— — — —